# Le mouvement syndical belge face à la crise des années 1930

Par Francine Bolle, Docteure en Histoire, Assistante Ulb

Collaboratrice scientifique au CHSG, Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier en Belgique

Chargée de cours ISURU & HELB-Ilya Prigogine - Ecole ouvrière supérieure

La crise économique des années 1930 touche de plein fouet l’industrie belge. En quelques mois, sa production tombe en dessous de son niveau d’avant-guerre. Parallèlement, la hausse du chômage se fait brutale, contribuant à accroître encore le déficit budgétaire de l’Etat : de quarante millions de francs alloués en 1930 en secours de chômage, ces subsides atteignent la somme d’un milliard et demi de francs en 1933. Quant au patronat, confronté à un marché international saturé, il ne se limite pas à congédier une partie de sa main-d’œuvre mais tente également de baisser les salaires des ouvriers restés au travail. En vertu du système de liaison des salaires à l’index prévu dans certaines conventions collectives de travail, la chute des prix sur les marchés internationaux autorise le patronat à procéder à plusieurs réductions salariales successives, théoriquement non contestables par les organisations syndicales signataires de ces conventions.

Face à cette situation, les lignes d’actions préconisées au sein du mouvement syndical belge furent multiples et parfois forts divergentes voire antagoniques. Dans cette communication, nous envisagerons tout spécialement les divisions qui traversèrent le monde syndical socialiste quant à l’action à mener face à la crise, provoquant à l’intérieur même des organisations socialistes des tensions et conflits bien plus nombreux, complexes et virulents que ce que ne le laisse globalement entrevoir l’historiographie syndicale existante (largement écrite dans un but de commémoration ou de célébration). Une attention toute particulière sera portée à l’analyse des grèves et du rôle qu’y jouèrent ses différents acteurs, pour tenter de mieux appréhender les dynamiques à l’œuvre dans les mouvements sociaux et dans les organisations syndicales, en lien avec le contexte économique, politique et social qui en constitue la toile de fond, en l’occurrence ici celui de la grande crise économique des années 1930.